

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 2371/2002 du Conseil relatif à la conservation et à l'exploitation durable des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche»

COM(2012) 277 final — 2012/143 (COD)

(2012/C 351/20)

Le Parlement européen, en date du 14 juin 2012, et le Conseil, en date du 15 juin 2012, ont décidé, conformément à l'article 43 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la

«Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 2371/2002 du Conseil relatif à la conservation et à l'exploitation durable des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche»

COM(2012) 277 final — 2012/143 (COD).

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant, le Comité, lors de sa 483^e session plénière des 18 et 19 septembre 2012 (séance du 18 septembre 2012), a décidé, par 148 voix pour et 8 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 18 septembre 2012.

Le président
du Comité économique et social européen
Staffan NILSSON
